

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	42

**de la Communauté de Communes  
DE LA VALLEE D'OSSAU  
12 Place Camps - LOUVIE-JUZON**

**DELIBERATION n°2009/34**

**L'An deux mille neuf et le jeudi 9 avril à 20 heures 30**, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 2 avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Casino des Eaux-Bonnes, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

**Présents titulaires** : M. CAMBOT, SARTHE, AUSSANT, CASADEBAIG Didier, DOUMECQ, BELESTA-LABOURDETTE, LOURTEIG, CAMBILHOU, BAYLAUCQ, BARATS, LE GALLOU, MARTIN, CARRERE, DAGUERRE, CARRERE-GEE, MASONAVE, MIGNE, CASAU, CASADEBAIG Robert, SACAZE, LABERNADIE, SARRAILH, LASSEBIE, LAUR, SANZ, BOUSQUET, BOUSSOU, POEYMARIE, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames MOURTEROT, CLAVIER, HELIP, SOULE, NOUGUE-DEBAT, MOUNAUT Marie-Josée, LAMOURE, HOURQUEIG.

**Présent(s) suppléant(s)** : M. DEPAY Eric (représentant PAROIX Joseph)  
M. LAURENT Jean-François (représentant GANTCH Catherine)  
M. TISNERAT Jérôme (représentant CASENAVE Madeleine)  
M. MOUNAUT Pierre (représentant TOUTU Patricia)

**Secrétaire de séance** : M. LE GALLOU

**VOTE** : à l'unanimité

**OBJET** : Service « OM » : Marché de services – Enlèvement, transport et traitement/valorisation des déchets issus des déchetteries et des micro déchetteries – Autorisation de signature de marchés.

Monsieur le Président rappelle la délibération du 21 novembre 2008 relative au lancement d'un appel d'offres pour l'enlèvement, le transport et le traitement/valorisation des déchets issus des déchetteries et des micro-déchetteries.

Monsieur le Président rappelle que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 21 janvier 2009 pour procéder aux opérations d'ouverture des plis et le 28 janvier pour le choix des entreprises a déclaré le Lot n°3 « Enlèvement, transport, traitement des encombrants, bois, cartons, pneus, corps creux et corps plats » infructueux et a décidé de recourir à une nouvelle consultation par une procédure d'appel d'offres ouvert.

Monsieur le Président informe que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 31 mars dernier pour procéder aux opérations d'ouverture des plis et le 8 avril pour le choix des entreprises.

A cet effet, Monsieur le Président présente au Conseil Communautaire les résultats de l'appel d'offres et les choix effectués par la commission pour le Lot n°3, à savoir :

La Sté SUEZ SITA

avec Option 2 : destination des encombrants au choix du prestataire  
(prix estimé à titre indicatif à partir des tonnages 2008 : 139 947,71 € HT soit  
147 644,84 € TTC)

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil communautaire :

**AUTORISE** le Président à signer les marchés de prestations à intervenir avec la Société SUEZ SITA pour une durée de deux ans et 10 mois, reconductible une année.



Pour extrait certifié conforme,  
Le Président

Francis COUROUAU